

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
LA MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE SAINT-ZOTIQUE
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES

**RÈGLEMENT AUTORISANT L'EXÉCUTION DE
TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES ET
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE
400 000\$ AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX
COMPLÉMENTAIRES ET LE COÛT
EXCÉDENTAIRE DES TRAVAUX PRÉVUS AU
RÈGLEMENT NUMÉRO 495 AINSI QU'UNE TAXE
AFIN DE REMBOURSER CET EMPRUNT.**

RÈGLEMENT NUMÉRO 495-1

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Village de Saint-Zotique a adopté le 26 août 2004 le règlement numéro 495, intitulé :

« Pour emprunter la somme de 1 100 000 \$ pour le prolongement des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires, de fossés et de fondation de rue sur la 69^{ième} Avenue, pour desservir le lot 1 686 114 et de modification aux étangs d'assainissement. »

ATTENDU QUE ledit règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir le 13 janvier 2005, numéro AM 246170;

ATTENDU QUE l'estimé du coût des travaux nécessaires pour réaliser le projet est supérieur au montant prévu au règlement numéro 495;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas en mains les fonds estimés nécessaires pour acquitter la somme manquante et qu'il y a lieu pour elle de faire un emprunt pour se les procurer;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 04 juillet 2005;

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le conseil de la Municipalité du Village de Saint-Zotique et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement portant le numéro 495-1 ainsi qu'il suit, savoir :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le Conseiller Réjean Rinfret
APPUYÉ PAR Monsieur le Conseiller René Filion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : Le conseil de la Municipalité du Village de Saint-Zotique sous l'autorité du présent règlement, est autorisé à emprunter pour payer les travaux complémentaires et le coût excédentaire des travaux décrétés par le règlement numéro 495, une somme de 400 000 \$, tel qu'indiqué à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2 : Le conseil de la Municipalité du Village de Saint-Zotique est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux complémentaires d'aqueduc, d'égout sanitaire, de fossé et de fondation de rue sur la 69^{ième} Avenue et ce, tel que décrit au dossier numéro P101628-400, préparé par les ingénieurs-conseils Genivar et plus amplement détaillé à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3 : Aux fins du présent règlement, le conseil de la Municipalité du Village de Saint-Zotique est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 400 000 \$ et pour se procurer cette somme, le conseil décrète un emprunt par billet jusqu'à concurrence du même montant, remboursable sur 20 ans.

ARTICLE 4 : Le conseil approprie en réduction de la dette créée par le présent règlement, toute subvention qu'il pourrait recevoir relativement aux travaux décrétés par ce règlement.

ARTICLE 5 :

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire, tel qu'il apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ARTICLE 6 :

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 :

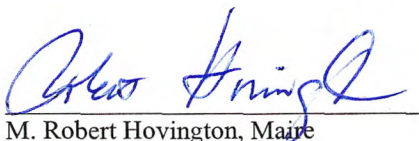
Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt ou au paiement du service de la dette pour la portion de taxation prévue à l'article 4, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité des travaux concernés.

ARTICLE 8 :

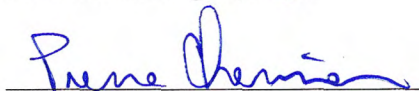
Le conseil est par les présentes autorisé à faire toutes les procédures nécessaires pour mettre le présent règlement en vigueur.

ARTICLE 9 :

Le présent règlement entre en force et en vigueur conformément à la Loi.



M. Robert Hovington, Maire



M. Pierre Chevrier,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Avis de motion : 04 juillet 2005

Adoption : 01 août 2005

Registre des électeurs : 12 septembre 2005

Approbation du M.A.M. : 13 octobre 2005

Affichage : 13 octobre 2005

Les membres du conseil ayant en mains, depuis plus de quarante-huit heures, une copie du règlement, une dispense de lecture est demandée.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS

Exécution de travaux complémentaires – 69^e Avenue.

Travaux complémentaires	374 719,00 \$
T.P.S.	26 230,33 \$
T.V.Q.	30 071,19 \$
Récupération T.P.S.	(26 230,33 \$)
Récupération T.P.S. reg. 495	(51 681,00 \$)
Sous-total	<u>353 109,19 \$</u>
Honoraires professionnels	27 575,04 \$
Dépenses contingentes	19 315,77 \$
Total	<u><u>400 000,00 \$</u></u>

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
Lot 2 - Ajout d'appareils d'aération à la station d'épuration
N/D : P101628-400

SOMMAIRE

Travaux 69e Avenue

1.0	Aqueduc	199 170,00 \$
2.0	Égout sanitaire	167 440,00 \$
3.0	Voirie	202 805,00 \$
SOUS-TOTAL 69e Avenue		569 415,00 \$

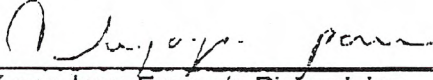
Travaux Ferme Réal Millette inc.

1.0	Aqueduc	42 883,00 \$
2.0	Égout sanitaire	110 370,00 \$
3.0	Poste de pompage	42 390,00 \$
4.0	Conduite de protection incendie	28 420,00 \$
5.0	Réfection de chaussée	73 930,00 \$
6.0	Pré-achat et installation de la mécanique et électricité	50 000,00 \$
SOUS-TOTAL Ferme Réal Millette inc.		347 993,00 \$

Travaux à la station d'épuration

1.0	Appareils d'aération de surface	175 115,64 \$
2.0	Électricité	20 494,00 \$
SOUS-TOTAL Ferme Réal Millette inc.		195 609,64 \$

Total des travaux avant taxes		1 113 017,64 \$
T.P.S. (7%)		77 911,23 \$
Sous-total		1 190 928,87 \$
T.V.Q. (7,5%)		89 319,67 \$
GRAND TOTAL		1 280 248,54 \$


Préparé par Jean-François Richard, ing.
le 30 juin 2005

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux 69^e Avenue			
1.0 <u>Aqueduc</u>			
1.1 Conduite en P.V.C. DR-18, - 200 mm de diamètre	750 m	129,00 \$	96 750,00 \$
1.2 Forage directionnel conduite en PEHD DR-9 - 250 mm de diamètre	50 m	520,00 \$	26 000,00 \$
1.3 Forage directionnel conduite en PVC (route Principale) - 200 mm de diamètre	15 m	400,00 \$	6 000,00 \$
1.4 Bouche d'incendie (incluant la vanne d'arrêt)	6 un.	6 500,00 \$	39 000,00 \$
1.5 Vanne et accessoires: -200 mm de diamètre	7 un.	1 200,00 \$	8 400,00 \$
1.6 Raccordement à l'existant, - 200 mm (sous pression)	1 un.	4 000,00 \$	4 000,00 \$
1.7 Branchement de service, type «K» mou,			
1.7.1 - 25 mm de diamètre	1 un.	900,00 \$	900,00 \$
1.7.2 - 37 mm de diamètre	9 un.	1 200,00 \$	10 800,00 \$
1.7.3 Service 20 mm à déplacer	1 un.	600,00 \$	600,00 \$
1.8 Nettoyage, essais et désinfection	815 m	8,00 \$	6 520,00 \$
1.9 Excavation de roc (qté provisionnelle)	50 m3	4,00 \$	200,00 \$
Total article 1.0 - Aqueduc			199 170,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
 Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
 N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux 69^e Avenue			
<u>Égout sanitaire</u>			
2.1 Conduite en P.V.C. DR-35, - 300 mm de diamètre	470 m	126,00 \$	59 220,00 \$
2.2 Conduite en P.V.C. DR-25, - 150 mm de diamètre	275 m	110,00 \$	30 250,00 \$
2.3 Forage directionnel conduite en PEHD, DR-9 -200 mm de diamètre	50 m	460,00 \$	23 000,00 \$
2.4 Regard d'égout, - type M-1200 de LECUYER	6 un.	5 000,00 \$	30 000,00 \$
2.5 Branchement de service, PVC DR-28 - 125 mm de diamètre	10 un.	1 600,00 \$	16 000,00 \$
2.6 Raccordement à l'existant	1 un.	4 000,00 \$	4 000,00 \$
2.7 Essais, nettoyage et inspection télévisée	795 m	6,00 \$	4 770,00 \$
2.8 Excavation de roc	50 m³	4,00 \$	200,00 \$
Total article 2.0 - Égout sanitaire			167 440,00 \$
3.0 <u>Voirie</u>			
3.1 Pulvérisation de surface (incluant trait de scie)	3400 m²	1,60 \$	5 440,00 \$
3.2 Pierre concassée MG-20 pour correction de profil et/ou ajustement d'entrées charretières	850 t.m	12,40 \$	10 540,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux 69^e Avenue			
3.3 Fondation de rue :			
3.3.1 - membrane géotextile, type TEXEL 7612	4280 m ²	2,00 \$	8 560,00 \$
3.3.2 -Fondation inférieure, matériaux granulaires			
Matériaux pulvérisés et MG-56, 300 mm d'épaisseur	4280 m ²	7,00 \$	29 960,00 \$
3.3.3 -Fondation supérieure, matériaux granulaires			
MG-20, 300 mm d'épaisseur	4280 m ²	9,80 \$	41 944,00 \$
3.4 Enrobé bitumineux :			
3.4.1 -couche de base EB-14 50 mm	3400 m ²	9,40 \$	31 960,00 \$
3.4.2 -couche de surface EB-10S 50 mm	3400 m ²	7,80 \$	26 520,00 \$
3.5 Réparation de surface :			
3.5.1 -Remblai classe B	1400 m ²	2,00 \$	2 800,00 \$
3.5.2 -Ensemencement hydraulique	1400 m ²	2,60 \$	3 640,00 \$
3.6 Fossé :			
3.6.1 -Reprofilage de fossé	345 m	20,00 \$	6 900,00 \$
3.6.2 -Ensemencement hydraulique	1235 m ²	2,60 \$	3 211,00 \$
3.7 Ponceau T.B.A			
3.7.1 -Ponceau existant (900 mm) à découper et réinstaller			
7 mètres de longueur	1 un.	1 000,00 \$	1 000,00 \$
3.7.2 Ponceau (900 mm) à installer, incluant perré de			
protection 6 mètres de longueur	1 un.	3 000,00 \$	3 000,00 \$
3.8 Ajustement des accessoires :			
3.8.1 - boîte de vanne (incluant borne fontaine)	2 un.	40,00 \$	80,00 \$
3.8.2 - regard	5 un.	100,00 \$	500,00 \$
3.9 Réfection des entrées charretières			
3.9.1 - Entrée charretière en béton bitumineux	355 m ²	30,00 \$	10 650,00 \$
3.9.2 - Entrée charretière en gravier	50 m ²	16,00 \$	800,00 \$
3.10 Marquage de chaussée (moyenne durée)	1 global	900,00 \$	900,00 \$
3.11 Maintien d'une voie de circulation et signalisation	1 global	12 000,00 \$	12 000,00 \$
durant les travaux			
3.12 Nettoyage de rue	1 global	2 400,00 \$	2 400,00 \$
Total article 3.0 - Voirie			202 805,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
 Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
 N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux Ferme Réal Millette Inc.			
1.0 <u>Aqueduc</u>			
1.1 Conduite en P.V.C. DR-18,			
1.1.1 - 150 mm de diamètre	6 m	100,00 \$	600,00 \$
1.1.2 - 200 mm de diamètre	55 m	113,00 \$	6 215,00 \$
1.1.3 - 250 mm PEHD DR-11	220 m	80,00 \$	17 600,00 \$
1.2 Conduite en PEHD DR-11,			
- 50 mm de diamètre	190 m	50,00 \$	9 500,00 \$
1.3 Vanne et accessoires:			
1.3.1 - 50 mm de diamètre	1 un.	500,00 \$	500,00 \$
1.3.2 - 150 mm de diamètre	1 un.	900,00 \$	900,00 \$
1.3.3 - 200 mm de diamètre	2 un.	1 200,00 \$	2 400,00 \$
1.4 Branchement de service,			
1.4.1 - 20 mm de diamètre, type «K» mou,	1 un.	600,00 \$	600,00 \$
1.4.2 - 50 mm de diamètre, type «K» mou,	1 un.	800,00 \$	800,00 \$
1.5 Nettoyage, essais et désinfection	471 m	8,00 \$	3 768,00 \$
Total article 1.0 - Aqueduc			42 883,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux Ferme Réal Millette inc.			
2.0	<u>Égout sanitaire</u>		
2.1	Fosse septique, modèle FC-3500 de PBS incluant couvercle en béton et bétonnage des pentes intérieures de la fosse	1 un.	31 200,00 \$ 31 200,00 \$
2.2	Conduite d'égout sanitaire en PVC DR-35		
2.2.1	- 100 mm de diamètre	50 m	96,00 \$ 4 800,00 \$
2.2.2	- 150 mm de diamètre	25 m	100,00 \$ 2 500,00 \$
2.2.3	- 200 mm de diamètre	220 m	105,00 \$ 23 100,00 \$
2.2.4	- 150 mm refoulement DR-25 PVC	30 m	110,00 \$ 3 300,00 \$
2.2.5	- 200 mm refoulement DR-25 PVC	220 m	70,00 \$ 15 400,00 \$
2.3	Regard d'égout sanitaire type M-1200 de Lécuyer	2 un.	5 000,00 \$ 10 000,00 \$
2.4	Raccordement à l'existant	3 un.	2 000,00 \$ 6 000,00 \$
2.5	Branchement de service, 125 mm de diamètre	1 un.	600,00 \$ 600,00 \$
2.6	Essais, nettoyage et inspection télévisée	245 m	6,00 \$ 1 470,00 \$
2.7	Enlèvement, transport et disposition hors site des 2 réservoirs de stockage existants des eaux de mirage	1 forf.	12 000,00 \$ 12 000,00 \$
Total article 2.0 - Égout sanitaire			110 370,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
 Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
 N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux Ferme Réal Millette inc.			
3.0 Poste de pompage			
3.1 Chambre préfabriquée en béton, modèle MR-1200 de Lécuyer, incluant plancher intermédiaire, plancher excédant contre poussée d'Archimède, bétonnage des pentes intérieures de béton et membranes d'étanchéité	1	Forf. 27 000,00 \$	27 000,00 \$
3.2 Trappe d'accès, modèle TPE-AL-CSI de Journault-Jourplex, installé en usine chez le manufacturier de la chambre	1	un. 3 300,00 \$	3 300,00 \$
3.3 Trappe d'accès intermédiaire installée chez le manufacturier de la chambre	1	un. 1 600,00 \$	1 600,00 \$
3.4 Support à potence Flygt installé chez le manufacturier de la chambre	1	un. 400,00 \$	400,00 \$
3.5 Conduits de ventilation et événements extérieurs, incluant sonotube, béton, poteaux de bois traité, supports, percement des ouvertures et accessoires	1	forf. 1 800,00 \$	1 800,00 \$
3.6 Conduits électriques souterrains en PVC, 50 mm de diamètre, incluant percements dans le mur de la chambre	40	m 45,00 \$	1 800,00 \$
3.7 Aménagement extérieur:			
3.7.1 - ponceau TBA cl IV, 450 mm de diamètre	6	m 200,00 \$	1 200,00 \$
3.7.2 - perré de protection	2	un. 400,00 \$	800,00 \$
3.7.3 - terrassement autour du poste	1	forf. 1 400,00 \$	1 400,00 \$
3.7.4 - chemin d'accès incluant géotextile TEXEL 7612 et 300 mm de pierre concassée calibre 20-0 mm	50	m² 14,00 \$	700,00 \$
3.7.5 - ensemencement hydraulique	150	m² 2,60 \$	390,00 \$
3.8 Isolation de la chambre	1	forf. 2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total article 3.0 - Poste de pompage			42 390,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
 Lot 1 - Services municipaux 69e Avenue (Ferme Réal Millette inc.)
 N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX		QUANTITÉS		PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux Ferme Réal Millette inc.					
4.0	<u>Conduite de protection incendie</u>				
4.1	Conduite PVC DR-18, 200 mm de diamètre	120	m	113,00 \$	13 560,00 \$
4.2	Vanne et accessoires, 200 mm de diamètre	1	un.	900,00 \$	900,00 \$
4.3	Bouche d'incendie	2	un.	6 500,00 \$	13 000,00 \$
4.4	Nettoyage, essais d'étanchéité et inspection TV	120	m	8,00 \$	960,00 \$
Total article 4.0 - Conduite de protection incendie					28 420,00 \$
5.0	<u>Réfection de chaussée</u>				
5.1	Réfection des aires de circulation				
5.1.1	- membrane géotextile TEXEL 7612	2050	m²	2,00 \$	4 100,00 \$
5.1.2	- fondation inférieure, matériaux granulaires MG-56 250 mm d'épaisseur	2050	m²	8,00 \$	16 400,00 \$
5.1.3	- fondation supérieure, matériaux granulaires MG-20 300 mm d'épaisseur	2050	m²	9,80 \$	20 090,00 \$
5.1.4	- enrobé bitumineux, couche de base :				
5.1.4.1	EB-14, 50 mm d'épaisseur	1500	m²	9,40 \$	14 100,00 \$
5.1.4.2	EB-10S, 50 mm d'épaisseur	1500	m²	7,80 \$	11 700,00 \$
5.2	Reprofilage de fossé	100	m	20,00 \$	2 000,00 \$
5.3	Ensemencement hydraulique	1850	m²	2,60 \$	4 810,00 \$
5.4	Ajustement des accessoires				
5.4.1	- boîte de vanne (incluant bouche d'incendie)	7	un.	40,00 \$	280,00 \$
5.4.2	- regard	2	un.	100,00 \$	200,00 \$
5.5	Haies existantes à enlever et remettre en place	25	m	10,00 \$	250,00 \$
Total article 5.0 - Réfection de chaussée					73 930,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS POUR PROTOCOLE

Municipalité de Saint-Zotique
Lot 2 - Ajout d'appareils d'aération à la station d'épuration
N/D : P101628-400

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Travaux à la station d'épuration			
1.0 <u>Appareils d'aération de surface</u>			
1.1 Appareils d'aération	4 un.	40 079,66 \$	160 318,64 \$
1.2 Bases de béton	6 un.	1 479,00 \$	8 874,00 \$
1.3 Panneau de contrôle	1 forf.	5 923,00 \$	5 923,00 \$
Total article 1.0 - Appareils d'aération de surface			175 115,64 \$
2.0 <u>Électricité</u>			
2.1 Électricité	1 forf.	20 494,00 \$	20 494,00 \$
Total article 2.0 - Électricité			20 494,00 \$

Règlement numéro 495-1 – Annexe « B »

